

Hotel Committee Update - Summer 2026
July 16, 2026

[View this email in your browser](#)

Mise à jour du Comité des hôtels – Été 2026
16 juillet 2026

A MESSAGE FROM YOUR COMPONENT HOTEL COMMITTEE

UN MESSAGE DU COMITÉ D'HÔTELS DE LA COMPOSANTE



Hotel Committee /
Comité d'Hôtels

Co-Chairs /
Co-Présidentes
hotels@acomponent.ca



Melinda Allen



Karen Pritchard

Local 4091 (YUL) Reps
Sandra Jodoin-Battaglieri
Marie Chantale Labreche
Sophie Legault

Local 4092 (YYZ) Reps
Francesca Di Iulio
Maya Heble
Iris Oren
Karen Pritchard
Chandra Wang

Local 4094 (YVR) Reps

Hotel Committee Update - Summer 2026

Dear fellow members,

We hope everyone is enjoying their summer schedules, including our many new seasonal destinations. The Hotel Committee wishes to take this opportunity to reach out and update you on some topics of interest and concern.

Hotel Shuttles: It is important to note that there is a difference between dedicated crew transport (ex. Limousines, mini-vans, coaches) and Hotel shuttles. Hotel shuttles that typically operate for the purpose of transporting guests between the airport and the hotel are governed differently than other transport providers, allow for standing passengers of not more than 30% capacity and not forward of the driver and in some cases may cover more than one stop/hotel. Please know that the nature of the transport at any specific destination is determined and negotiated by the company. See the following details of importance:

We have followed up with both our ground transportation providers and the hotels offering shuttle services, and they all referred us to the same regulatory interpretation. Based on this, the three provinces are aligned.

Ontario, Quebec, and British Columbia:

- No province requires passengers to wear a seat belt when the seating position is not equipped with one.

Local 4095 (YYC) Reps

Janice Patience

Local 4098 (Rouge) Reps

Kimberly Duarte

Piotr Fester

- Vehicles not originally manufactured with passenger seat belts (e.g. certain buses) are therefore not required to be retrofitted.

This interpretation has been consistently confirmed across Quebec, Ontario, and British Columbia.

Per-Diems/Allowances: Please be aware that the Union has filed a grievance to enforce its “Me Too” clause in the Collective Agreement, in order that our members’ meal allowance entitlements match those that have been recently re-negotiated and re-structured by ALPA.

<https://accompent.ca/meal-allowances-me-too-policy-grievance/>

Wake-up Calls: Please know that for all international layovers, wake-up calls one hour prior to scheduled pick-up time are mandatory, and there is no option to cancel. This allows for hotel staff to do a wellness/readiness check as is contracted by Air Canada, in order to not impact the operation.

Domestically (including USA), crew members can request a wake-up call at their discretion during the check-in process.

Guest Room Amenities: Please know that during the site inspection process, we have standard amenities that we recommend prior to contracting. In respect of items such as microwaves and fridges (not mini bar type coolers), these are not contractual obligations under the Collective Agreement. In all cases we make enquiries about accessibility for these amenities. In some cases, due to local laws, items in guest rooms such as microwaves, fridges, irons, etc. are not permissible. In these circumstances, some hotels may, at their discretion, grant access to a communal fridge and/or microwave. For the purpose of reheating food, a personal supplemental charge may be added. We understand the importance of these items, and do attempt to ensure there is access free of charge. In the case of irons and ironing boards, these items are generally available and delivered to the guest rooms on request.

The trend we are seeing now is that many hotels are, for environmental reasons, cost-cutting, etc., limiting and/or removing what were once standard room items: ex. tissues,

and they should be accommodated.

Inventory: In most cases, for the purpose of aircrew business, it is the standard room category that is used for contractual purposes. We always make the recommendation for the King, Queen, Double/Double bed types. Many countries, for cultural or for operational versatility reasons, have large volumes of twin inventory. In many cases these are standard rooms and can on exceptional occasions be assigned to our crew. This may be done in circumstances of overselling, or limited options for our contractual room categories, or to avoid wait times. Please know that the option to ask to change rooms is always available and most hotels will accommodate this request whenever possible.

Wait Times: Wait times are a difficult issue, particularly during the peak summer travel months when many hotels are at or near capacity. Various factors impact availability times at hotels: flight crews arriving early, flight crews whose flights leaving are delayed, flight crews arriving at peak check-in/check-out times, general staff shortages, shortages of larger bed sizes, other guests taking late check-outs or overstaying scheduled check-out times, to name a few. Our hotel partners do understand that our members have worked long and stressful hours and do their best to facilitate short wait times. Patience and co-operation are best advised in these circumstances. If a hotel becomes chronic with wait times, the Union will raise this issue with the Company and, depending on the circumstances, may recommend (and has in the past recommended) that new sites be sourced.

Crewcare: As always, the crew care tool available through the Portal and App is the Union's official tool for bringing issues related to both Hotels and Ground Transport forward to the Company. It is easy to use and is monitored daily by the Hotel Committee. In all cases where there is an urgent or obvious need, these reports allow us to have the Company reach out to the service provider for additional follow-up or investigation if we determine a need and or the crew care response is lacking in information.

Crewcare has a wide distribution list; therefore, it is important to always be factual and professional in your comments. Please note that a new disclaimer has been added to the Crewcare application, and we recommend that all members read this prior to submitting your reports.

issues in many destinations, particularly in Europe. This is for a variety of reasons: accelerating effects of climate change, related European environmental and climate change regulations, outdated or overworked heating and cooling infrastructure, and hotels running at full capacity during peak travel months (bodies, cooking, showers, hair dryers, etc., all give off heat).

Some applicable regulations set heating and cooling temperatures at +/- 3 degrees of temperature regulated levels, and with temperatures soaring, the Canadian approach to heating and cooling with which we are familiar, is not permitted.

We have asked all hotels to close blinds and curtains, to cool rooms to maximums permitted, to provide water bottles and fans (if available) and to make the rooms as fresh and clean and comfortable as possible. We have also recommended in certain circumstances that new hotels be sourced at certain destinations to address the problem of outdated infrastructure.

These problems may persist for the foreseeable future as Europe struggles with the unprecedented effects of climate change during what has become an extended summer season. Our hotel partners are doing their best in these challenging circumstances, and patience and co-operation is again best advised.

Maintenance and Comfort: We request and encourage that all matters related to your room, hotel maintenance (including fitness centre maintenance) or matters that may be disrupting your comfort, be addressed directly with hotel staff at the time of occurrences or check-out, in addition to filing a crew care report. This is in order that the Hotel has an opportunity to address the matter directly and in a timely manner. Aggregate crew care filings at a specific hotel indicate a potential chronic problem that may be reportable by the Hotel Committee and actionable by the company.

Safety and Security: It is always important to utilize all of your locking mechanisms on your door, to ensure you are safe, once inside your room. Guest room doors should be self-closing, but always take a moment once you exit your room to ensure that the door is fully locked behind you. Many of our partner hotels have card key access installed in elevators for guest safety. Please do not allow anyone without a room key access to the elevators. If you feel

In closing we wish all of our members a happy and safe summer.

In Solidarity,

Melinda Allen & Karen Pritchard
Co-Chairs, Component Hotel Committee
hotels@accomponent.ca

Hotel and Transportation reporting:

For mainline crews: On Globe under "Tools and References" you will find the tab "Crew Scheduling and Planning" once you click on this link, you will select "CrewCare".

For rouge crews: ACAeronet - click "Rouge" tab - under In-Flight Service - Manuals-Forms - CrewCare



Mise à jour du Comité des hôtels – Été 2026

Chers membres,

Nous espérons que vous profitez tous de vos horaires d'été, y compris de nos nombreuses nouvelles destinations saisonnières. Le Comité des hôtels souhaite profiter de cette occasion pour vous transmettre une mise à jour sur certains sujets d'intérêt et de préoccupation.

Navettes d'hôtel : Il est important de noter qu'il existe une différence entre le transport d'équipage dédié (p. ex. : limousines, mini-fourgonnettes, autocars) et les navettes d'hôtel. Les navettes d'hôtel, qui sont généralement exploitées dans le but de transporter les clients entre l'aéroport et l'hôtel, sont régies différemment des autres fournisseurs de transport. Elles permettent des passagers

peuvent, dans certains cas, desservir plus d'un arrêt ou hôtel. Veuillez noter que la nature du transport à une destination donnée est déterminée et négociée par la Compagnie. Veuillez prendre connaissance des renseignements importants suivants :

Nous avons effectué un suivi auprès de nos deux fournisseurs de transport terrestre ainsi que des hôtels offrant un service de navette, et ils nous ont tous renvoyés à la même interprétation réglementaire. Selon cette interprétation, les trois provinces appliquent la même approche.

Ontario, Québec et Colombie-Britannique :

- Aucune province n'exige que les passagers portent une ceinture de sécurité lorsque le siège n'en est pas muni.
- Il n'existe aucune obligation légale d'installer des ceintures de sécurité dans les autobus-navettes plus anciens ou de type urbain.
- Les véhicules qui n'étaient pas initialement fabriqués avec des ceintures de sécurité pour les passagers (p. ex. certains autobus) n'ont donc pas à être modifiés

Cette interprétation a été confirmée de façon uniforme au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Indemnités de repas : Veuillez noter que le Syndicat a déposé un grief afin de faire respecter la clause « Me Too » de la convention collective, afin que les indemnités de repas auxquelles nos membres ont droit correspondent à celles qui ont récemment été renégociées et restructurées par l'ALPA.

<https://accompent.ca/meal-allowances-me-too-policy-grievance/>

Appels de réveil : Veuillez noter que, pour toutes les escales internationales, les appels de réveil une heure avant l'heure prévue de prise en charge sont obligatoires et qu'il n'est pas possible de les annuler. Cela permet au personnel de l'hôtel d'effectuer une vérification du bien-être et de l'état de préparation, conformément au contrat conclu avec Air Canada, afin d'éviter toute incidence sur les opérations.

membres d'équipage peuvent demander un appel de réveil, à leur discrétion, lors de l'enregistrement à l'hôtel.

Commodités dans les chambres : Veuillez noter que, dans le cadre du processus d'inspection des hôtels, nous recommandons un ensemble de commodités standard avant la conclusion d'un contrat. En ce qui concerne les articles tels que les fours à micro-ondes et les réfrigérateurs (et non les mini-bars), ceux-ci ne constituent pas des obligations contractuelles en vertu de la convention collective. Dans tous les cas, nous nous informons de leur disponibilité. Dans certains cas, en raison des lois locales, certains articles dans les chambres, tels que les fours à micro-ondes, les réfrigérateurs, les fers à repasser, etc., ne sont pas autorisés. Dans ces circonstances, certains hôtels peuvent, à leur discrétion, offrir l'accès à un réfrigérateur ou à un four à micro-ondes commun. Pour le réchauffage des aliments, des frais supplémentaires personnels peuvent s'appliquer. Nous comprenons l'importance de ces articles et nous nous efforçons d'en assurer l'accès sans frais. Dans le cas des fers et planches à repasser, ces articles sont généralement disponibles et livrés à la chambre sur demande.

La tendance que nous observons actuellement est que de nombreux hôtels, pour des raisons environnementales et de réduction des coûts, limitent ou retirent certains articles qui étaient auparavant offerts de façon standard dans les chambres, par exemple : les mouchoirs, les débarbouillettes et les serviettes de bain supplémentaires. Si vous souhaitez obtenir ces articles, veuillez en faire la demande au personnel de l'hôtel lors de votre enregistrement; celui-ci devrait être en mesure de répondre à votre demande.

Inventaire des chambres : Dans la plupart des cas, pour les besoins des équipages, c'est la catégorie de chambre standard qui est utilisée à des fins contractuelles. Nous recommandons toujours des chambres avec un lit King, Queen ou deux lits doubles. Dans de nombreux pays, pour des raisons culturelles ou de polyvalence opérationnelle, une grande partie de l'inventaire est composée de chambres avec deux lits simples. Dans certains cas exceptionnels, ces chambres standard peuvent être attribuées à nos équipages. Cela peut se produire lorsque l'hôtel est en situation de survente, lorsque les catégories de chambres prévues au contrat sont limitées ou afin d'éviter des délais d'attente. Veuillez noter que vous

demande dans la mesure du possible.

Temps d'attente : Les temps d'attente constituent un défi, particulièrement durant les mois achalandés de l'été, alors que de nombreux hôtels fonctionnent à pleine capacité ou presque. Plusieurs facteurs influencent la disponibilité des chambres : les équipages qui arrivent plus tôt que prévu, ceux dont les vols de départ sont retardés, les arrivées aux périodes de pointe des arrivées et des départs, les pénuries générales de personnel, le manque de chambres avec des lits de plus grande taille, les clients qui prolongent leur séjour ou quittent leur chambre après l'heure prévue, pour n'en nommer que quelques-uns. Nos partenaires hôteliers comprennent que nos membres ont travaillé de longues heures dans des conditions exigeantes et font de leur mieux pour réduire les délais d'attente. Dans ces circonstances, nous recommandons de faire preuve de patience et de collaboration. Si un hôtel présente des problèmes récurrents de délais d'attente, le Syndicat soulèvera la question auprès de la Compagnie et, selon les circonstances, pourra recommander (et l'a déjà fait par le passé) qu'un nouvel hôtel soit retenu.

Crewcare : Comme toujours, l'outil Crewcare accessible par le Portail et l'application demeure l'outil officiel du Syndicat pour signaler à la Compagnie les problèmes liés aux hôtels et au transport terrestre. Il est facile à utiliser et est surveillé quotidiennement par le Comité des hôtels. Dans tous les cas où une intervention urgente ou évidente est nécessaire, ces rapports nous permettent de demander à la Compagnie d'assurer un suivi ou une enquête supplémentaire auprès du fournisseur de services, si nous jugeons cela nécessaire ou si la réponse reçue dans Crewcare est insuffisante.

Crewcare compte une vaste liste de distribution; il est donc important que vos commentaires demeurent toujours factuels et professionnels. Veuillez noter qu'un nouvel avis de non-responsabilité a été ajouté à l'application Crewcare, et nous recommandons à tous les membres d'en prendre connaissance avant de soumettre un rapport.

Chauffage et climatisation : Le chauffage et la climatisation demeurent également des enjeux dans de nombreuses destinations, particulièrement en Europe. Cela est attribuable à divers facteurs : les effets accélérés des changements climatiques, les règlements européens connexes en matière d'environnement et de climat, des

pleine capacité durant les périodes de pointe (présence des occupants, cuisson des aliments, douches, séchoirs à cheveux, etc., qui dégagent tous de la chaleur).

Certaines réglementations applicables fixent les températures de chauffage et de climatisation à ± 3 degrés des niveaux réglementés. Avec les températures qui atteignent des sommets, l'approche canadienne à laquelle nous sommes habitués en matière de chauffage et de climatisation n'est pas permise.

Nous avons demandé à tous les hôtels de garder les rideaux fermés, de refroidir les chambres jusqu'aux températures maximales permises, de fournir des bouteilles d'eau et des ventilateurs (lorsqu'ils sont disponibles) et de faire en sorte que les chambres soient aussi fraîches, propres et confortables que possible. Nous avons également recommandé, dans certaines circonstances, de retenir de nouveaux hôtels à certaines destinations afin de remédier aux problèmes liés à des infrastructures désuètes.

Ces problèmes pourraient persister dans un avenir prévisible, alors que l'Europe continue de composer avec les effets sans précédent des changements climatiques pendant ce qui est désormais une saison estivale prolongée. Nos partenaires hôteliers font de leur mieux dans ces circonstances difficiles, et nous recommandons encore une fois de faire preuve de patience et de collaboration.

Entretien et confort : Nous demandons et encourageons tous les membres à signaler directement au personnel de l'hôtel, au moment où ils surviennent ou au moment du départ, tout problème concernant votre chambre, l'entretien de l'hôtel (y compris celui du centre de conditionnement physique) ou toute situation susceptible de nuire à votre confort, en plus de soumettre un rapport Crewcare. Cela permet à l'hôtel de traiter la situation rapidement et directement. L'accumulation de rapports Crewcare visant un hôtel précis peut révéler un problème récurrent qui pourra être signalé par le Comité des hôtels et faire l'objet de mesures de la part de la Compagnie.

Santé et sécurité : Il est toujours important d'utiliser tous les dispositifs de verrouillage de votre porte afin d'assurer votre sécurité une fois dans votre chambre. Les portes des chambres devraient se refermer automatiquement, mais

vous. Plusieurs de nos hôtels partenaires sont équipés d'un système d'accès par carte dans les ascenseurs afin d'assurer la sécurité des clients. Veuillez ne pas permettre à une personne qui ne possède pas de carte d'accès d'utiliser les ascenseurs. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, demandez au personnel de la réception qu'une personne vous accompagne jusqu'à votre chambre.

En terminant, nous souhaitons à tous nos membres un été heureux, agréable et sécuritaire.

En toute solidarité,

Melinda Allen et Karen Pritchard

Co-Présidentes du Comité d'hôtels de la composante
hotels@accomponent.ca

Rapports sur l'hôtels et les transports:

Pour les membres du personnel de cabine du transporteur principal : À Globe sous « Outils and Références » vous trouverez l'onglet « Planification et établissement des horaires des équipages », après avoir cliqué sur ce lien, choisissez « CrewCare ».

Pour les membres du personnel de cabine de rouge :
Sur acaeronet cliquez sur l'onglet « rouge », sous l'onglet, « Services en vol », « Manuels et formulaires » et « CrewCare ».



Copyright © 2026 Air Canada Component of CUPE, All rights reserved.

[unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

